

## APA : le nombre de bénéficiaires croît de 19 % en un an

**A** la fin 2005, en Champagne-Ardenne, 21 950 personnes âgées de 60 ans ou plus perçoivent l'allocation personnalisée d'autonomie (Apa). Le nombre de bénéficiaires a progressé de 19 % par rapport à l'année précédente contre 7 % France entière. L'augmentation de la population âgée ne suffit pas à expliquer cet accroissement. Dans la région, pour 1 000 personnes de 75 ans ou plus, 212 bénéficient de l'Apa. Cette proportion varie selon les départements, de 178 dans la Marne à 283 dans les Ardennes.

Pour les allocataires vivant à domicile ou en établissement hors dotation globale, soit 18 173 personnes, le montant de l'allocation est déterminé selon le degré de dépendance en groupes iso-ressources (Gir) : de Gir 1 comprenant les personnes les plus dépendantes à Gir 4. Le Gir 4 constitue toujours le groupe le plus nombreux avec 42 % des effectifs mais perd de son importance par rapport aux deux années précédentes. 56 % des personnes à domicile sont affectées à ce groupe contre 18 % des personnes en établissement. A l'opposé, les personnes relevant des Gir 1 et 2 sont de plus en plus nombreuses. 29 % des personnes hébergées en maison de retraite relèvent du Gir 1 contre 2 % des personnes à domicile.

Les allocataires sont généralement des personnes très âgées : 41 % ont 85 ans ou plus et 43 % entre 75 et 84 ans. Les personnes résidant en établissement sont plus âgées que celles vivant à domicile. Les personnes de 85 ans ou plus représentent 55 % des bénéficiaires en établissement contre 36 % des allocataires vivant à domicile.

Fin 2005, le montant mensuel moyen du plan d'aide pour les personnes à domicile s'élève à 409 euros en Champagne-Ardenne (hors Ardennes dont les données ne sont pas disponibles). Il varie avec le degré d'autonomie : 856 euros en moyenne pour les allocataires les plus dépendants (Gir 1) à 283 euros pour ceux en Gir 4. Par rapport à 2004, le montant moyen par bénéficiaire est en hausse pour les personnes les plus dépendantes, et en baisse pour les bénéficiaires des groupes 3 et 4. Dans les établissements hors dotation globale de la Marne et de Haute-Marne, le montant mensuel moyen est de 489 euros, atteignant 634 euros pour les bénéficiaires du Gir 1 et 356 euros pour ceux du Gir 4.

L'APA peut être versée à des personnes vivant à domicile ou en établissement. En établissement, l'APA peut être versée selon trois modalités : au bénéficiaire, à l'établissement avec l'accord du bénéficiaire, ou à l'établissement sous forme de dotation globale.

Les quatre degrés de dépendance ouvrant droit à l'APA :

- Gir 1 : personnes confinées au lit ou au fauteuil ayant perdu leur autonomie mentale, corporelle, locomotrice et sociale ;
- Gir 2 : d'une part les personnes confinées au lit ou au fauteuil dont les fonctions mentales ne sont pas totalement altérées ; d'autre part, celles dont les fonctions mentales sont altérées mais qui ont conservé leurs capacités motrices ;
- Gir 3 : personnes ayant conservé leur autonomie mentale et partiellement leur autonomie locomotrice et corporelle ;
- Gir 4 : personnes n'assumant pas seules leur transfert mais qui, une fois levées, peuvent se déplacer à l'intérieur du logement, ou personnes sans problème de locomotion ayant besoin d'aide pour les activités corporelles et les repas.

### Bénéficiaires de l'Apa fin 2005

| Groupe iso-ressources | Domicile      | Etablissement* | Ensemble      |
|-----------------------|---------------|----------------|---------------|
| Gir 1                 | 268           | 1 946          | 2 214         |
| Gir 2                 | 2 267         | 1 883          | 4 150         |
| Gir 3                 | 2 492         | 1 628          | 4 120         |
| Gir 4                 | 6 516         | 1 165          | 7 681         |
| Gir inconnu           | 1             | 7              | 8             |
| <b>Ensemble</b>       | <b>11 544</b> | <b>6 629</b>   | <b>18 173</b> |

Source : Enquête trim. Drees auprès des Conseils généraux  
\* Hors établissement sous dotation globale

**Clarisse Lefèvre**  
**DRASS Champagne-Ardenne**